

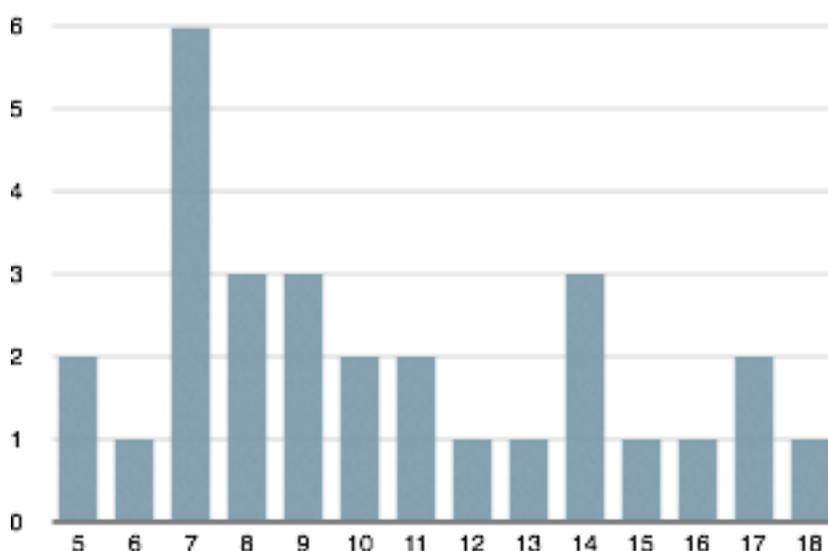
# Série Sciences économiques et sociales

## Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

## Oral

### Économie



Le jury a auditionné cette année 29 candidats, soit deux de moins que l'an dernier (31), le calendrier de publication des résultats d'admission des autres Ecoles Normales Supérieures ayant été assez proche de celui de l'an dernier. Les notes délivrées se sont échelonnées de 5/20 à 18/20 (note obtenue par une seule candidate), avec une moyenne de 10,37 (en sensible diminution comparée à 11,41 l'an passé). Ce recul de la moyenne s'accompagne d'une augmentation de l'écart-type : 3,85 contre 3,48 l'an passé. De fait, la distribution des notes est plus uniforme que l'an dernier à l'exception notable d'un nombre important de notes à 7. Cela traduit des prestations moyennes moins bonnes que l'an dernier alors que le nombre d'excellentes prestations reste relativement inchangé. Il est également à noter qu'à peine la moitié des candidats a obtenu la moyenne.

L'épreuve est constituée d'un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier tiré au sort. La durée de l'exposé n'est pas, en elle-même, un critère d'évaluation essentiel : un candidat ne perdra pas de points à présenter un exposé de seize minutes par exemple. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Les candidats ont fait preuve, cette année encore, d'une bonne gestion du temps puisque le jury n'a pas eu besoin d'interrompre une présentation pour dépassement du temps imparti. Le nombre de candidats qui n'avaient pas assez de matière pour un exposé suffisamment long a été également très faible. L'essentiel des différences de notes est donc attribuable au contenu des exposés et des réponses lors de l'entretien.

Le jury regrette que la forme de l'exercice de l'exposé soit encore insuffisamment bien maîtrisée par certains candidats. L'introduction est par exemple un révélateur de ces manques avec des problématiques parfois insuffisamment développées et des plans trop implicitement annoncés et qu'il est de surcroît parfois difficile de repérer dans le développement de la présentation. Il va de soi qu'une telle présentation ne peut recevoir la moyenne. Néanmoins, il n'en reste pas moins que le jury tient à souligner la grande aisance moyenne des candidats dans cet exercice oral. Une grande partie des candidats déploie des efforts manifestes pour attirer l'attention de son auditoire (même lorsque le fond de la présentation n'est pas à la hauteur).

Les questions-réponses qui constituent la seconde partie de l'exercice sont l'occasion pour le jury de reprendre certains points de l'exposé qui demandent des éclaircissements ou des précisions. Elles peuvent être révélateur de lacunes des candidats qui ont avancé des éléments de réflexion sans pour autant bien en maîtriser tous les aspects. Mais elles peuvent au contraire permettre au candidat de d'afficher sa capacité à mener un vrai raisonnement économique. A ce titre, les notions d'actualisation, de coût d'opportunité et de raisonnement à la marge apparaissent fondamentales.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayent les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer. Le jury rappelle donc que les documents sont une aide proposée aux candidats mais qu'ils ne sont ni tenus de les utiliser tous, ni censés faire reposer l'ensemble des éléments de l'exposé sur les seuls documents. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont réussi à s'appuyer sur les documents tout en apportant des éléments théoriques ou empiriques qui les complètent et les éclairent. Cet effort doit être un souci constant afin de ne pas limiter l'épreuve à commentaire de documents. Le jury rappelle également à toutes fins utiles que les candidats disposent d'un tableau qu'ils peuvent utiliser pour des graphiques ou des figures qui viendraient étayer leur présentation.

De la même manière, sauf si le sujet proposé y invite explicitement, les exposés purement théoriques ne répondent pas aux attentes du jury. Ce dernier attend des candidats qu'ils démontrent une capacité à comprendre les éléments théoriques du programme, et à les mobiliser pour analyser un problème économique qui possède un ancrage dans la réalité. Cette année encore, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les anciens rapports et les notes du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae-eco.fr>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

#### Bibliographie indicative :

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, De Boeck, 2004  
Olivier Blanchard et Daniel Cohen, Macroéconomie, Pearson, 4<sup>ème</sup> Ed., 2007.  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, Le chômage : fatalité ou nécessité ?, Flammarion, 2004  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, La microéconomie du marché du travail, La découverte, 2003  
Daniel Cohen, Les infortunes de la postérité. – Julliard, 2002.  
Daniel Cohen, Richesse du monde, pauvreté des nations. - Flammarion , 1997  
Jean Gabszewicz., La concurrence imparfaite, La Découverte , 1994  
Roger Guesnerie, L'économie de marché, collection Dominos, Flammarion, 1996.  
Edmond Malinvaud, Voies de la recherche macroéconomique, Odile Jacob, 1991.  
Pierre Picard, Microéconomie, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.  
Pierre Picard et Bruno Jullien, Microéconomie, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002  
Karl Popper, La logique de la découverte scientifique (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.  
Charles Prou et Bernard Walliser, La science économique, Editions du Seuil, 1988.  
Bernard Salanié, L'économie sans tabou, Le Pommier, 2004.  
Bernard Salanié, Microéconomie : les défaillances du marché, Economica, 1998  
Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, Principes d'économie moderne, De Boeck, 2004.  
Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 1, Economica , 1993  
Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 2, Economica , 1995  
Hal R. Varian, Introduction à la microéconomie, De Boeck, 2002  
Charles Wyplosz et Michael Burda, Macroéconomie, Une perspective européenne, De Boeck, 4<sup>ème</sup> Ed., 2006.

## Sociologie

Le jury a entendu 30 candidats. Les notes s'échelonnent entre 05/20 et 19/20, avec une moyenne se situant à 12,57 et un écart type à 4,23.

Plus précisément, les notes se répartissent de cette façon :

05/20 : 2 candidats  
08/20 : 3 candidats  
09/20 : 5 candidats  
10/20 : 2 candidats  
11/20 : 1 candidat  
12/20 : 3 candidats  
13/20 : 1 candidat  
14/20 : 1 candidat  
15/20 : 2 candidats  
16/20 : 3 candidats  
17/20 : 3 candidats  
18/20 : 1 candidat  
19/20 : 3 candidats

Comme les années précédentes, les documents composant les dossiers étaient issus d'ouvrages ou d'articles de sociologie : il pouvait s'agir de tableaux statistiques, d'extraits d'entretiens, ou de passages d'analyses. Le choix a été fait cette année, dans un mouvement amorcé l'année précédente, de limiter le nombre de documents proposés, afin de faciliter, dans le temps de la préparation dont dispose les candidat-e-s, l'interprétation précise de chacun d'entre eux, ainsi que leur articulation dans la problématique.

Dans l'ensemble, l'exercice est bien maîtrisé. On attend en effet du candidat ou de la candidate qu'il/elle problématise le sujet qui lui est donné : le titre est ainsi un indicateur du thème dans lequel s'inscrit le dossier, mais doit être travaillé dans l'introduction. L'exposé doit quant à lui associer une analyse précise des documents, qu'il peut venir enrichir de connaissances annexes, puisées dans la bibliographie sociologique ou dans l'actualité. Si des références venant des autres disciplines (philosophie, histoire, littérature, économie...) sont bien évidemment bienvenues, elles viennent enrichir le propos, installer des passerelles et éclairages, mais elles ne doivent pas remplacer les références sociologiques. Enfin, il est également intéressant d'interroger les méthodes employées dans les documents, sans s'interdire, quand cela est justifié, des regards critiques (taille d'un échantillon, formulation d'une question...). Attention néanmoins à ne pas confondre les extraits proposés dans le dossier et l'intégralité de l'article : il est ainsi maladroit de reprocher aux auteur-e-s de tel ou tel article de ne pas « avoir pensé » à telle ou telle question, quand le principe du dossier induit forcément un choix dans l'ensemble des données.

Dans l'ensemble, les propos étaient bien construits, et les plans bien annoncés en introduction. Le défaut le plus fréquent que le jury a pu rencontrer est l'oubli des documents, qui ne sont cités qu'en toute fin d'exposé. Pour éviter cet écueil, on peut conseiller de présenter d'emblée les documents dans l'introduction, et de veiller, tout au long de la rédaction du plan, à fonder les analyses sur les documents, notamment en les citant de façon précise. Enfin, il faut vérifier que TOUS les documents ont été utilisés, et ne pas choisir entre eux. On attend ainsi de l'introduction non pas qu'elle procède déjà à l'analyse des documents (ce qui a été le défaut de quelques exposés), mais qu'elle les présente, et les problématise.

La majorité des candidat-e-s disposaient de références précises, puisées chez les « classiques » français ou les interactionnistes américains, ce qui leur a permis de construire des exposés problématisés. Cependant, les membres du jury se sont parfois étonnés que des candidat-e-s ne connaissent pas, s'agissant par exemple des rapports de genre, les travaux de Françoise Héritier, ou qu'ils réduisent la construction des normes de genre à celles du « féminin », alors que le concept de genre suppose une approche relationnelle du « masculin » et du « féminin ». Sur un autre thème, celui de la délinquance, les membres du jury ont également déploré que les travaux de Laurent Mucchielli soient inconnus des candidat-e-s. Si la connaissance des textes des « fondateurs » de la sociologie en France, en Allemagne ou aux États-Unis est bien sûr attendue et qu'elle est appréciée lorsqu'elle est mise au service d'une problématisation du sujet, les candidat-e-s sont aussi évalués sur leur capacité à mobiliser des travaux plus contemporains, surtout lorsque ces derniers sont devenus des références dans le sous-champ de la discipline.

Si les sujets proposés semblent parfois s'inscrire dans un sous-champ de la discipline, il est attendu des candidat-e-s qu'ils/elles élaborent un propos structuré, alliant mobilisation des connaissances et analyse des documents, en ne réduisant pas les références extérieures à celles qui s'inscrivent nécessairement dans le sous-champ de la discipline. Les membres du jury ont ainsi valorisé les exposés où les candidat-e-s faisaient preuve d'une bonne connaissance des travaux du sous-champ de la discipline, mais établissaient, dans le même temps, des passerelles avec des références à des travaux puisés dans d'autres sous-champs. Il est bien sûr attendu des candidat-e-s qu'ils/elles citent les auteur-e-s de tel ou tel ouvrage de façon précise, qu'ils/elles ne fassent pas de confusion entre l'économiste Gary Becker et le sociologue Howard Becker, qu'ils n'oublient pas, s'agissant par exemple de *La Reproduction* ou des *Héritiers*, que Pierre Bourdieu n'en est pas le seul auteur.

Les exposés ayant obtenu les notes les plus basses sont ceux qui n'ont pas tenu le temps (on rappelle que l'exposé doit être compris entre 15 et 20 minutes), par manque d'éléments et de références. Ce sont également des exposés qui, problème lié au manque de connaissances sur le thème, ne présentaient pas de problématisation du sujet. Un de ces exposés a procédé par analyses juxtaposées des documents un à un, sans les articuler, et un autre est resté sur des oppositions encore trop caricaturales (entre méthodes, entre « expliquer » et « comprendre » etc...), tout en déroulant un topo sans lien avec les documents. Enfin, certaines phrases sont restées obscures, même après les questions (par exemple, dire que « la culture est la dénégation du social »), ou trop empreintes de jugements (« moins matures », « plus sérieux », à propos des adolescents).

Les notes les plus moyennes sont celles où le propos, sans être erroné, reste vague, peu référencé et peu illustré par les documents. Il s'agit également d'exposés où les questions révèlent un manque de connaissances, notamment les plus classiques, ou une définition très floue de concepts pourtant fondamentaux (socialisation, transmission, capital et diverses formes de capitaux...).

Les notes excellentes ont récompensé des exposés qui témoignaient à la fois de connaissances, mais aussi d'une vraie réflexion personnelle sur le sujet, de la capacité à aller chercher des exemples dans les lectures comme dans l'actualité, et d'un travail réflexif sur les documents proposés.

## Géographie

Le jury a entendu cette année 9 candidats. Les notes se sont échelonnées de 6 à 16/20. L'impression générale de cette session 2013 est plutôt positive, seuls 2 candidats n'ayant pas obtenu la moyenne. La forme fut généralement satisfaisante, le temps de parole fixé à 20 minutes a été globalement bien tenu, les exposés clairement introduits et bien construits. Bien qu'il puisse comprendre le caractère intimidant de l'exercice, le jury regrette toutefois l'attitude de certains candidats qui réalisent leur exposé intégralement face à la carte et, par conséquent, dos aux examinateurs. Les bons exposés témoignent souvent d'un réel effort dans l'usage d'un vocabulaire géographique précis et dans la construction de problématiques percutantes, face à d'autres qui sont restés trop approximatifs ou trop normatifs.

Sept sujets sur les neuf reposaient sur des cartes au 1/25000<sup>ème</sup>, accompagnées de documents variés (cartes complémentaires, statistiques, images au sens large). Il importe de bien réfléchir à la fonction et l'utilité de ces documents annexes, ainsi qu'au message que délivre leur source : ainsi, une photographie aérienne ancienne doit amener à s'interroger sur les dynamiques observées entre les deux dates ; de même, des documents d'information touristique issus de l'UNESCO donnent des indices sur le rayonnement de l'espace étudié.

Une fois encore, le jury insiste sur la nécessité d'une contextualisation à plus petite échelle de ces espaces étudiés. Les sources et cartes accessibles aux candidats lors de l'épreuve sont toujours aussi peu mobilisées et les candidats ont encore tendance à plaquer des problématiques et des idées sur des cartes où elles ne s'appliquent pas. A titre d'exemple, il n'est pas toujours fait état des systèmes régionaux dans lesquels s'insèrent ces espaces, ni des axes très structurants à proximité. De même, les dynamiques des villes moyennes peuvent être très différentes d'un contexte régional à un autre. Notons aussi que les logiques d'organisation spatiale sont souvent plus complexes que le simple le modèle centre/périphérie (réticularité, polycentrisme, ...). Ces « oublis » ou « recettes » faciles et forcées expliquent sans doute en partie la tendance encore trop marquée à présenter certains espaces comme des marges ou des périphéries, quand ils ne sont pas enclavés...

Le jury recommande aussi une prudence particulière dans l'analyse des espaces ruraux et des espaces de faible densité. Face à des cartes peu variées dans les formes spatiales et activités figurées (a fortiori pour des cartes au 1/50000<sup>ème</sup>, comme avec Langogne et Charolles cette année), les candidats peuvent être tentés par des surinterprétations ou supputations risquées, à l'origine de contresens et d'inepties qui peuvent plomber le commentaire. On constate également une relative méconnaissance du monde agricole : sans aller jusqu'à connaître les différentes races bovines ou les surfaces moyennes d'exploitation, il est recommandé d'avoir quelques notions sur les types d'exploitations et de productions selon les types d'espaces. Dans le même ordre d'idées, les analyses des formes touristiques et de loisirs ne sont pas assez poussées (Deauville, Saumur) et témoignent d'un manque d'acquis dans ce domaine. L'observation des paysages, l'étude des infrastructures touristiques à grande échelle, la description de l'accessibilité à tel ou tel espace sont rarement réalisées alors qu'elles permettent de soutenir et d'enrichir le raisonnement.

Plus généralement, le jury a aussi noté certaines méprises dans les commentaires liés au relief, tant dans la description qui en est faite que dans les effets qu'on lui attribue. Il ne faut pas voir dans les paysages collinaires de Dordogne une contrainte forte repoussant tout aménagement, inversement l'altitude des plateaux lozériens doit être considérée comme un facteur explicatif important pour certains phénomènes.

Enfin, certains exposés pâtissent encore d'un réel flottement quand à la connaissance des découpages administratifs, politiques ou de gestion, notamment en terme de fonctions et compétences associées (cf. cette année les cas de la commune, du canton, de l'arrondissement, de la zone d'emploi).

## Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 20 exposés, pour lesquels il a attribué des notes allant de 05 à 19/20. On notera d'emblée que la grande majorité des candidats a su respecter le temps imparti. Cependant – défaut habituel – certains exposés se sont avérés très déséquilibrés, la dernière partie ne débutant qu'au bout de dix-huit minutes. Le jury invite les candidats à utiliser les vingt minutes de manière plus équilibrée. Ensuite, rappelons que l'épreuve suppose de rester mobilisé jusqu'au bout : ainsi, des candidat(e)s ont pu rattraper certaines faiblesses de leur exposé en étant intellectuellement « combattifs » lors des dix minutes d'interrogation, qui ont pour objectif de faire préciser certains éléments mentionnés uniquement sur le mode de l'allusion, voire passés sous silence, et de mettre en perspective d'autres faits ou données relatifs au sujet traité.

Sur le fond, l'introduction laisse encore souvent à désirer, non qu'elle soit bâclée, mais plutôt par défaut de respect des éléments canoniques : définition des grandes notions du sujet (« l'État » ; « la Belle Époque »), exposé des principaux enjeux et justification des bornes chronologiques des parties adoptées. Fréquemment, les introductions ne contiennent pas de problématique suffisamment travaillée, alors que celle-ci, manifestant l'effort de réflexion du candidat, peut compenser, lors de l'évaluation, un certain manque de connaissances durant l'exposé (cas d'une leçon sur « Fascisme et nazisme »). À l'inverse, certaines présentations denses en matière de connaissances ont pâti d'une exposition trop narrative (« Les Etats-Unis et le monde »). Les notions introduites au fil de l'exposé sont également rarement définies (« bourgeois », « service public ») ou sur un mode trop peu rigoureux. On rappellera que le jury n'attend pas de l'érudition pure, mais une capacité à exposer, de façon réfléchie, les grands enjeux de l'histoire contemporaine, en montrant une maîtrise de notions essentielles.

Plus généralement, il encourage les futurs candidats à améliorer la construction de leur propos et à éviter les sous-parties « fourre-tout » et les développements trop longs sur certains éléments factuels qui cachent mal un manque de connaissances. Les détails et les anecdotes doivent être judicieusement choisis. Mobiliser l'exemple de la duchesse d'Uzès, première femme à avoir obtenu son permis de conduire, pour montrer que l'automobile libère la femme n'est pas très habile.

Cette année, les sujets portant sur l'histoire mondiale ont donné lieu aux meilleures leçons (« Berlin de 1945 à 1990 », « L'impérialisme japonais de 1918 à 1945 », « Les empires coloniaux européens ») et ont été plus choisis que les sujets sur l'Hexagone. Les connaissances sur la France semblent moins solides, en particulier sur des aspects pourtant fondamentaux de son histoire contemporaine, comme l'évolution du monde rural et les fondements énergétiques et industriels des « trente glorieuses ». À l'heure des débats sur la « transition énergétique », les enjeux sociaux et économiques liés à l'histoire de l'utilisation du charbon et du pétrole mériteraient d'être mieux connus par les candidats de la série SES. La faiblesse de l'attention portée à la dimension économique semble malheureusement récurrente depuis quelques années et interroge sur la culture générale des candidats en sciences économiques et sociales.

Au final, le jury encourage les futur(e)s candidat(e)s à travailler davantage sur le bon dosage entre connaissances et capacité de synthèse et de réflexion, et souligne que l'objectif est largement accessible, comme en témoigne l'excellente note donnée au meilleur oral.

## Langues vivantes

### Allemand

Le jury a entendu cette année 8 candidats en explication de texte allemand contemporain hors programme. Les exposés ont obtenu des notes allant de 07,5/20 à 17/20. La note de 07,5/20 a été attribuée en raison de plusieurs confusions historiques (Stasi/Baader-Bande) et d'une fâcheuse tendance à plaquer sur le texte des connaissances extérieures, qui ne sauraient se substituer à une analyse fouillée du texte en question.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant, à une exception près, de moins d'un an et tirés de la presse quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle germanophone (cette année : *Süddeutsche Zeitung*, *Documents/Dokumente*, *ParisBerlin*, *Der Spiegel*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient un large champ de civilisation contemporaine. Il s'agissait majoritairement de sujets d'actualité politique ainsi que de sujets de société (représentation politique des femmes en Allemagne, égalité des droits, relations franco-allemandes, gestion des déchets et enjeux environnementaux, parti des pirates, résurgence du passé politique est-allemand, émigration et enjeux éducatifs).

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury insiste sur l'importance de la lecture qui fait partie intégrante de l'épreuve et qui a été parfois négligée. Le candidat n'est pas obligé de commencer par elle, mais il est préférable de la placer avant le développement proprement dit. Le candidat sélectionne librement le passage qu'il souhaite lire, mais il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. La lecture ne saurait se résumer à une très

courte citation du texte. Le jury constate avec satisfaction que les candidats ont suivi ces conseils, déjà prodigués dans les rapports des sessions 2011 et 2012.

Pour cette première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. Selon la méthode retenue, deux dérives sont à éviter : un commentaire qui oublie le texte et se transforme en un résumé de certaines connaissances apprises pendant l'année, ou au contraire la paraphrase, autrement dit une répétition des idées du texte sans le moindre commentaire. Cette année, l'écueil le plus souvent rencontré a été le premier. Le jury rappelle au passage la nécessité de bien prendre en compte, en étudiant les stratégies argumentatives, le ton et le style employés par les auteurs.

Cette première partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury d'une dizaine de minutes. Celui-ci n'est jamais destiné à déstabiliser le candidat, mais vise au contraire à lui permettre de corriger, préciser, nuancer son explication, ou de revenir sur un élément qu'il aurait négligé dans son commentaire. Il peut être également l'occasion d'un dialogue avec le jury pour approfondir une analyse, établir des parallèles ou pointer des différences. Le jury a été la plupart du temps satisfait de la réactivité des candidats, qui ont fait l'effort de répondre à ses questions. La capacité à dialoguer avec le jury est un élément important pour l'évaluation. Le jury attend par ailleurs du candidat qu'il réponde avec précision aux questions, sans noyer ses réponses dans un flot ininterrompu qui donne parfois l'impression qu'il cherche à gagner du temps pour éviter d'autres questions.

Le jury a pu apprécier cette année une majorité de présentations de très bonne tenue, claires et bien construites, appuyées sur de solides connaissances. Il salue particulièrement la finesse d'analyse et le travail de contextualisation fourni par deux candidats qui ont été en mesure de nourrir leur commentaire par un apport de connaissances historiques et politiques approfondies. Dans la plupart des cas, la bonne, voire très bonne connaissance de l'actualité des pays germanophones, ainsi que la maîtrise du temps imparti ont impressionné le jury et témoignent du sérieux avec lequel cette épreuve a été préparée.

Contrairement à celui de la session 2012, le niveau linguistique des candidats de cette session s'est avéré satisfaisant. Le jury rappelle néanmoins qu'il attend des candidats qu'ils maîtrisent les verbes forts (*\*ausgespricht* pour *ausgesprochen*, *\*betrifft* pour *betrifft*...), les conjugaisons de la 3<sup>e</sup> personne du singulier au présent de l'indicatif, les genres des termes courants (*\*die Europa* pour *Europa*, *\*die Staat* pour *der Staat*, lié sans doute à une confusion avec *die Stadt*), les pluriels (qui ne se terminent pas tous en *-en* en allemand) ou encore les cas exigés par certaines prépositions (*seit*, *mit*, *in*, *zwischen*...). En cas d'ignorance du terme recherché, l'emploi d'un synonyme ou d'un terme approchant est toujours préférable à l'introduction audacieuse d'un barbarisme (*\*Zurückgewinnerung*, *\*Preokkupation*, *\*unreichend*). Le jury a également noté chez certains candidats des problèmes de prononciation qui gênaient la bonne compréhension de leur propos, ainsi que des erreurs d'accentuation sur des mots ou des phrases. Il demeure, enfin, irritant d'entendre le prénom Peter prononcé à l'anglaise lorsqu'il s'agit d'un protagoniste allemand.

## Anglais

Nombre de candidats interrogés : **21**

Répartition des notes : 04/20 (1) ; 05/20 (1) ; 08/20 (1) ; 09/20 (3) ; 10/20 (2) ; 11/20 (5) ; 12/20 (2) ; 14/20 (1) ; 15/20 (3) ; 16/20 (1) ; 17/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **11,19** (écart-type : 3,37)

Les sources utilisées ont été les sites web de :

*BBC News Magazine*

*The Daily Telegraph*

*The Economist*

*The Financial Times*

*The Guardian*

*The Independent*

*The International Herald Tribune*

*The Los Angeles Times*

*The New Statesman*

*The New York Times*

*The Washington Post*

*USA Today*

Les articles proposés aux candidats lors de cette session étaient tous extraits des sites web de la grande presse britannique et américaine, quotidienne et hebdomadaire, et portaient, comme les années précédentes, sur l'actualité

politique, sociale, économique et culturelle de l'année écoulée en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Choisis en fonction de leur intérêt et de leur variété mais aussi de ce qu'ils pouvaient permettre aux candidats en terme d'analyse, ces articles étaient composés de 700 à 900 mots et ne comportaient pas de coupures internes ; la plupart étaient d'ailleurs entiers. L'un d'entre eux était suivi de quelques commentaires d'internautes (*comments*) ; plusieurs étaient accompagnés d'une illustration (en noir et blanc). Cinq des articles issus de la presse américaine étaient des articles d'opinion (*op-ed* ou *opinion*) ; l'un des articles sélectionnés était un éditorial. La source, la date, le nom de l'auteur étaient à chaque fois indiqués.

Parmi les sujets abordés figuraient, pour les États-Unis, la politique d'immigration, la baisse de la proportion de protestants, l'inégalité sociale, le second mandat du président Obama, Michele Obama et les féministes, le e-learning dans les universités, le mariage gay, Edward Snowden ; pour la Grande-Bretagne, la politique d'immigration menée par le gouvernement de David Cameron, le nouveau test de citoyenneté, l'enseignement de l'histoire, la mémoire de l'Empire, la monarchie, l'Union européenne, le UK Independence Party (UKIP), l'Écosse et le référendum à venir, l'identité anglaise, le racisme dans la police, les disparités sociales et économiques, la mort assistée, l'Église d'Angleterre et le mariage gay. La publication des articles s'étalait sur toute l'année écoulée.

Le jury a noté avec satisfaction que les recommandations faites dans le rapport de la session 2012 avaient été dans l'ensemble prises en compte. Le format de l'épreuve notamment a été bien intégré et les candidats l'ont dans leur grande majorité respecté. Rappelons que l'épreuve dure 30 minutes et qu'elle se déroule en deux grands moments : 1) une analyse du texte par le/la candidat/e, d'une durée de vingt minutes, analyse qui comprend une introduction et une synthèse de l'article (6-8 mn) suivie d'un commentaire organisé (12-14 mn), les deux parties devant être clairement différenciées ; 2) un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury, au cours duquel celui-ci entend tester la capacité du/de la candidat/e à réagir en anglais spontanément ; l'entretien peut être l'occasion pour le jury d'offrir au/à la candidat/e un moyen de corriger une erreur ou d'aborder un aspect du texte qui avait été ignoré – l'illustration par exemple, ou encore le titre – mais aussi d'approfondir un aspect. Au cours de l'analyse, au moment où il/elle le désire, le/la candidat/e doit lire un bref extrait de l'article (un ou deux paragraphes). Le/la candidat/e se doit de justifier son choix.

Au cours de l'épreuve, le jury, dont un membre est spécialiste de la Grande-Bretagne, l'autre des États-Unis, évalue plusieurs compétences. D'abord, le/la candidate doit faire la preuve d'une bonne compréhension du texte de presse proposé et de sa problématique. La source mais aussi la date et le nom de l'auteur, voire des auteurs, doivent être mentionnés (les éditoriaux n'étant en général pas signés). Le/La candidate doit être en mesure de définir l'article en fonction de son genre – l'article pouvant être informatif, synthétique, analytique ou encore polémique –, de la publication dont il est extrait (*daily, weekly, monthly, quality paper, tabloid, progressive, liberal, conservative, right-wing, left-wing...*), ainsi que de la rubrique (*section*) dans laquelle il intervient (*Society, Politics, World, Business, Sports, Opinion...*). Ainsi l'enquête, le reportage, l'analyse doivent être distingués de l'éditorial, de l'article d'opinion (*op-ed* ou *opinion*, dans la presse américaine, la presse britannique utilisant également le terme *comment*) ou encore de la chronique. Le/La candidate doit ensuite montrer qu'il/elle est en mesure de discuter de façon critique des questions politiques, sociales, économiques et culturelles que l'article met en valeur, mais également de certains des enjeux qui l'animent, en particulier l'expression d'un point de vue. Toujours présent, ce dernier se manifeste par le biais d'un raisonnement, mais aussi fréquemment de la structuration du texte, de l'usage d'un certain vocabulaire ou encore d'un certain registre. Le jury a particulièrement apprécié les remarques des candidats visant à analyser de façon critique les statistiques utilisées dans les articles. Le point de vue exprimé peut dépendre d'une ligne éditoriale plus ou moins marquée, de l'engagement éventuel de l'auteur, voire des auteurs du texte, dans un débat existant. L'analyse du point de vue doit cependant faire preuve de subtilité et éviter les affirmations naïves, du type « *this text is biased* », ou les développements consistant à trouver de la subjectivité partout. Enfin, le/la candidate doit s'exprimer dans un anglais aussi riche que possible. Le débit ne doit pas être trop rapide. Le/la candidat/e, par exemple, doit veiller à ce que le plan de son analyse soit énoncé suffisamment clairement pour que le jury ait le temps d'en prendre note. Les candidats doivent pouvoir élaborer des phrases complexes à partir de notes succinctes. L'intonation doit être naturelle, propre à maintenir l'attention de l'auditoire. Les candidats doivent se méfier de l'irruption inopportune de mots français dans leur propos, du type « enfin », « bon », etc. Le jury a noté avec satisfaction que la plupart des candidats s'étaient bien préparés à l'exercice et faisaient preuve d'une certaine aisance à l'oral.

L'élucidation du texte et le commentaire qui la complète doivent par ailleurs être appuyés sur des connaissances précises concernant les sociétés britannique et américaine et de leur système politique (notamment du pouvoir législatif, trop de candidats hésitant sur la description du système bicaméral, *House of Lords* et *House of Commons* en Grande-Bretagne ; *Senate* et *House of Representatives* aux États-Unis). Les articles de presse comportent, de plus, souvent des références explicites à l'histoire du pays (par exemple, cette année, dans le cas des États-Unis, au *New Deal* du président Roosevelt, à la *Great Society* du président Johnson et au *Civil Rights Act* de 1964 ; dans le cas de la Grande-Bretagne, à la *Glorious Revolution* de 1688, à l'histoire impériale et au Commonwealth). Le jury n'exige pas de connaissances pointues, mais s'attend à ce que le/la candidat/e ait une culture générale large, qu'il ou elle puisse évoquer la séparation des pouvoirs, le système de poids et contrepoids américain (*system of checks and balances*) ou encore les débats actuels sur la monarchie britannique ou sur la dévolution. Compte tenu de l'actualité, on pourrait s'attendre à ce que les candidats soient plus au fait des questions relatives à l'immigration et à la démographie en Grande-Bretagne et aux États-Unis. L'avenir de l'Union européenne ou encore la religion – en Grande-Bretagne comme aux États-Unis – sont également des questions qui ne sauraient être négligées.

De manière à ce que l'article puisse être analysé de manière pertinente, c'est-à-dire en tant qu'article de presse, avec la distance critique nécessaire, la lecture régulière, tout au long de l'année, de la presse britannique et américaine est indispensable. Cela permet non seulement de se tenir au courant de l'actualité, mais aussi de se familiariser avec les lignes

éditoriales des grands périodiques. On pourra, à ce sujet, se référer utilement à la rubrique « Planète presse » du site web de *Courrier international*.

Concernant la maîtrise de la langue, le jury a remarqué cette année des erreurs fréquentes de prononciation sur *because, knowledge, focus, only, migrants, minority, analysis, examine, apology, idea, says, legal, equal, enough* (voyelles) ; *difficulty, encouragement, passage, develop, economic, Britain, legitimacy* (accent tonique placé ailleurs que sur les syllabes ici soulignées) ; ainsi que, curieusement, une tendance à prononcer certains mots comme en français (*national* par exemple). Le jury apprécie que les candidats soient capables de se reprendre ponctuellement sur une voyelle mal prononcée ou un accent tonique déplacé. Ajoutons que l'utilisation de formes faibles et l'apprentissage de quelques règles concernant la prononciation des polysyllabiques devraient permettre d'améliorer sensiblement la prononciation des candidats. Quant à la grammaire, les erreurs récurrentes observées cette année ont porté 1) sur le comparatif (le jury a ainsi entendu *\*more close, \*more true, \*more easy ; that au lieu de than*) ; 2) sur les participes passés (*\*wrote by ; \*as write by ; \*gived*) ; 3) les prépositions (on dit *to comment on/upon a text ; to participate in ; to listen to ; a difficulty in doing something ; interested in ; to be afraid of ; to be proud of*). Concernant le lexique, plusieurs candidats ont confondu *policy* et *politics ; say* et *tell ; rise* et *raise* ; ou commis un gallicisme par l'emploi de *\*to precise*. Le jury a été surpris de ne jamais entendre le verbe *to address*, pourtant fréquemment employé en anglais, ou encore *insight* ; mais a pu remarquer l'emploi de plusieurs tournures intéressantes permettant une expression à la fois plus idiomatique et plus riche (*to pave the way ; to broaden the scope ; to stem from ; on the brink of ; in sync...*). Il est enfin essentiel que les candidats maîtrisent la polysémie du terme « *liberal* », essentielle à une bonne appréhension des différents paysages politiques (français, britannique et américain).

Peu de candidats cette année se sont nettement démarqués par une présentation remarquable, ce que reflètent la moyenne obtenue ainsi que l'écart type (la note la plus élevée, attribuée une seule fois, étant 17). Toutefois nombre d'entre eux ont proposé une analyse fouillée et bien informée de l'article qu'ils avaient à traiter, et cela a été grandement valorisé, même lorsque l'expression n'était pas parfaitement grammaticale ou l'intonation et l'accent pas tout à fait authentiques, cela à partir du moment où le débit était assez naturel et le lexique assez riche pour mettre en valeur la présentation. Nombreux ont été ceux qui ont fait preuve d'une appréhension pertinente de la lecture de la presse, de la distance critique nécessaire et d'une bonne maîtrise des éléments culturels dominants. Le jury encourage les candidats à une prise de risque plus grande lors de l'analyse, le commentaire devant se distinguer clairement de la synthèse et pouvant être conçu comme une « réaction » à l'article. Les candidats sont invités, à ce moment-là de l'épreuve, à proposer une véritable discussion à partir d'une des thématiques du texte en fonction de leurs intérêts propres et de leurs connaissances (par exemple, cette année, le e-learning, la pertinence des tests de citoyenneté, l'enseignement de l'histoire, les excuses nationales, la valeur symbolique de la monarchie, le rôle de la presse, l'intérêt des commentaires d'internautes, etc.). Enfin, notons que la lecture des rapports des années passées comme de ceux des autres séries peut se révéler utile pour perfectionner la technique de l'épreuve comme la maîtrise de l'expression orale.

### Recommandations bibliographiques

Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.

Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2<sup>nd</sup> édition).

Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2<sup>ème</sup> édition).

Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.

McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7<sup>th</sup> édition).

Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.

Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Consulter également la rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* (<http://www.courrierinternational.com/sources/overview>). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.

### Pour l'anglais oral

#### Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.

Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.

Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.

Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27<sup>th</sup> edition).

Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3<sup>rd</sup> edition).

## **Espagnol**

Dans la série Sciences économiques et sociales, le jury a entendu des prestations inégales. Les remarques sur les difficultés linguistiques des candidats ne diffèrent guère, dans cette série, de celles des autres séries du Concours. Les sujets choisis dans cette série avaient une coloration un peu plus « SES », relayée qui plus est au moment de l'entretien du candidat avec le jury. Or, à l'exception d'un candidat qui manifestement s'était intéressé aux réalités économiques et sociales des pays hispanophones, les candidats se sont montrés en général peu au fait de l'histoire économique et sociale récente de ces pays, se contentant parfois de paraphraser l'article de presse.

Certes, le jury n'est pas en droit d'exiger des connaissances très approfondies sur chaque pays hispanophone, mais il peut tout de même supposer qu'une attention particulière aurait pu être portée, par exemple, à la terrible crise économique argentine de 2001.

Or de telles lacunes pourraient facilement être comblées en recourant aux nombreux manuels de civilisation hispanique et latino-américaine destinées aux étudiants universitaires.

Le jury tient donc à rappeler que cette épreuve n'est pas uniquement une épreuve de langue et que des connaissances précises dans les domaines concernés sont nécessaires pour réussir.